

DEMANDE DE RETOUR DE MATERIEL (RMA)



Société :

Nom demandeur :

Adresse :

(Cadre réservé au service technique Charvet Industries)

Autorisation de RMA N° :

Date :

Demande à retourner au SAV Charvet par fax : 04 78 88 25 45 ou par mail :

hotline@charvet-industries.com ou téléchargeable sur notre site : www.charvet-industries.com

Désignation du produit et des accessoires	N° série	N°BL/Facture	Date livraison par Charvet

Conditions RMA* :

- ❖ Le produit défectueux doit parvenir au SAV sous un délai maximum de 2 semaines après attribution par la Hot line du numéro de RMA.
- ❖ Ce document devra accompagner le produit et le numéro de RMA devra être mentionné à l'extérieur de l'emballage d'expédition, sans quoi le colis sera refusé.
- ❖ Les coûts d'expédition des matériels retournés à Charvet sont à la charge du client, ainsi que les éventuels frais de douane d'importation/exportation.
- ❖ La souscription d'une assurance éventuelle est à la charge du client.
- ❖ Charvet ne pourra être tenue responsable de tout contenu autre que les produits mentionnés dans la fiche RMA.
- ❖ Les produits doivent être placés dans un emballage d'expédition adapté en carton solide.
- ❖ Si Charvet Industries ne constate aucun dysfonctionnement du matériel, celui-ci sera renvoyé au client, à ses frais et un montant forfaitaire de 75€ TTC par produit lui sera facturé au titre de frais de test et de gestion

Expéditeur :

RMA N° :

Destinataire :

**Charvet Industries
672 Rue des Mercières
SAV
69140 Rillieux la pape**